

<u>Pourquoi réformer le Bac Pro ?</u>	<u>Arguments de l'administration</u>	<u>Commentaires</u>
Egale dignité des 3 filières (générale, technique et professionnelle)	La relative désaffection des élèves de 3 <sup>ème</sup> pour la classe de seconde professionnelle serait due à la nécessité d'effectuer 4 années d'études pour accéder au Bac Pro	C'est un argument éculé car il n'a jamais vu, sur le terrain, de traduction large en moyens. La spécificité des publics accueillis en 2 <sup>de</sup> de L.P. nécessite souvent un parcours spécifique
Le pourcentage d'élèves de L.P. réussissant le Bac Pro est insuffisant	Les exigences des employeurs et de l'Europe imposent d'augmenter le pourcentage d'élèves accédant à une certification de niveau 4	C'est le type même de l'argument technocratique sans fondements quant aux besoins réels de l'industrie et, tout de même, aux souhaits des jeunes et de leur famille
Le B.E.P. est en surnombre au niveau 5	Le B.E.P. n'est plus que la porte d'entrée vers le Bac Pro	Nous voilà au cœur des réelles raisons de cette énième réforme : en faisant évoluer, par petite touche le B.E.P. d'un diplôme professionnel vers un diplôme « technologique », se pose inévitablement l'intérêt de son maintien. Bien entendu l'administration ne prend pas en compte les insertions professionnelles réussies de titulaires du B.E.P.
Le C.A.P. est « LE » diplôme professionnel du niveau 5	La dernière réforme des C.A.P. et leurs renouvellements les ont confortés comme premier diplôme d'insertion professionnelle. Le nombre de sites de formation en C.A.P. doit être amplifié.	Tout en reconnaissant l'intérêt d'avoir redonné au C.A.P. ses lettres de noblesse, il ne faudrait pas oublier ni l'époque où il était de bon ton de supprimer les sections de C.A.P., ni le public recruté aujourd'hui en sections de C.A.P., ni la quasi impossibilité d'ouvrir de nouvelles sections.
Une nouvelle organisation de la formation professionnelle en 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seconde professionnelle en tronc commun pour plusieurs champs professionnels</li> <li>- Première professionnelle : entrée dans le cycle de formation du Bac Pro en 2 ans - passage en fin de cette année d'un diplôme professionnel à définir (B.E.P., C.A.P. ou autre ?)</li> <li>- Terminale professionnelle : année de passage du diplôme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les expériences du passé ont montré toute la difficulté de la mise en place d'une formation technologique transversale</li> <li>- Le passage de ce « nébuleux » diplôme professionnel intermédiaire semble être la carotte calmante pour mieux faire accepter ce projet de réforme.</li> </ul>
Les expérimentations de Bac Pro en 3 ans	L'administration considère que ces quelques essais, dans des secteurs précis (métallurgie et tertiaire) sont suffisamment positifs pour être étendus	Les rapports de l'IGEN sur ces expérimentations ne sont pas de nature à rassurer mais plutôt à exercer une prudence extrême en ce domaine